

UNCLASSIFIED



Public Inquiry Into Foreign Interference
in Federal Electoral Processes and
Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère
dans les processus électoraux et les
institutions démocratiques fédéraux

Résumé public de l'entrevue avec l'honorable Dominic LeBlanc¹

L'honorable Dominic LeBlanc a pris part à une entrevue menée par les avocats de la Commission le 22 février 2024. L'entrevue s'est déroulée dans un environnement sécurisé et comportait des références à des informations classifiées. Le présent document est la version publique du résumé d'entrevue classifié déposé en preuve au cours des audiences à huis clos de la Commission qui ont eu lieu en février et mars 2024.

Notes aux lecteurs

- Les segments de texte entre crochets sont des notes explicatives fournies par les avocats de la Commission pour aider le lecteur.
- La rédaction du présent résumé s'appuie sur la sous-division (a)(iii)(C)(II) du mandat de la Commission. Ce résumé divulgue la preuve pertinente aux fins des divisions (a)(i)(A) et (B) du mandat de la Commission qui, selon la Commissaire, ne porterait pas préjudice aux intérêts cruciaux du Canada ou de ses alliés, à la défense nationale ou à la sécurité nationale.
- Le présent résumé contient de l'information qui concerne les divisions (a)(i)(A) et (B) du mandat de la Commission. L'information fournie au cours de l'entrevue se rapportant à d'autres aspects du mandat de la Commission a été omise de ce résumé, mais pourrait être présentée en preuve par la Commission à un stade ultérieur des procédures.
- Le présent résumé doit être lu conjointement avec les rapports institutionnels préparés par le gouvernement du Canada.

¹ Traduction

NON CLASSIFIÉ

1. Contexte

- [1] Le ministre LeBlanc a occupé plusieurs postes au Cabinet depuis 2015. Du 4 novembre 2015 jusqu'au mois d'août 2016, il a été le leader du gouvernement à la Chambre des communes. En mai 2016, il a été nommé ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne. Il a cessé d'être leader du gouvernement à la Chambre des communes en août 2016. En août 2018, il a été nommé ministre des **Affaires intergouvernementales (« AIG »)** et du Nord et du Commerce intérieur. Il a occupé ce dernier poste jusqu'aux élections de 2019.
- [2] Après les élections de 2019, le ministre LeBlanc a été nommé président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, où il était chargé entre autres des institutions démocratiques. À l'été de 2020, il a été nommé ministre des Affaires intergouvernementales et a exercé cette fonction jusqu'aux élections de 2021.
- [3] Après les élections de 2021, le ministre LeBlanc a été nommé ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités, tout en conservant la responsabilité des institutions démocratiques. Enfin, en juillet 2023, il a été nommé ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales.

2. Rôles dans les efforts déployés par le gouvernement pour lutter contre l'ingérence étrangère (« IE »)

2.1. Rôle à titre de président du Conseil privé de la Reine pour le Canada

- [4] Le ministre LeBlanc a expliqué que le poste de président du Conseil privé de la Reine est un poste du Cabinet prévu par la loi. Anciennement, ce rôle était associé à celui de leader du gouvernement à la Chambre des communes.
- [5] Le Procureur général du Canada (PGC) s'est engagé à fournir une liste des comités du Cabinet que le ministre LeBlanc a présidés ou dont il a été membre et qui sont pertinents pour le mandat de la Commission. Le PGC a indiqué que le ministre LeBlanc a été président ou membre d'un certain nombre de comités au cours de la période visée, notamment :

NON CLASSIFIÉ

- Président du Comité du Cabinet chargé des opérations
- Président du Sous-comité chargé de la coordination intergouvernementale
- Membre du Comité du Cabinet chargé du programme gouvernemental, des résultats et des communications
- Membre du Comité du Cabinet chargé de l'économie, de l'inclusion et du climat « B »
- Membre du Conseil de la sécurité nationale
- Membre du Comité du Cabinet chargé des affaires internationales et de la sécurité publique

2.2. Rôle à titre de ministre des AIG

- [6] En tant que ministre des AIG, le ministre LeBlanc était épaulé par un sous-ministre et par le Secrétariat correspondant au **Bureau du conseil privé (« BCP »)**. Le portefeuille des AIG concerne essentiellement des questions nationales et ne comporte pas directement de questions liées à l'IE.

2.3. Circulation de l'information destinée au ministre LeBlanc

- [7] Il était extrêmement rare que le ministre LeBlanc reçoive du renseignement dans le cadre de ses responsabilités relatives aux institutions démocratiques et aux affaires intergouvernementales. Il n'est devenu un consommateur régulier de renseignement que lorsqu'il est devenu ministre de la Sécurité publique en 2023. Auparavant, il ne recevait pas de dossiers quotidiens ou hebdomadaires de renseignement. Cependant, comme le gouvernement allait de l'avant avec le Plan pour protéger la démocratie canadienne, il avait fréquemment des discussions de haut niveau, dans une perspective mondiale, avec les fonctionnaires du BCP.

3. Élections de 2019

- [8] Le ministre LeBlanc a été exposé pour la première fois à la menace de l'IE concernant spécifiquement les élections de 2019 lors de la préparation du Plan pour protéger la démocratie canadienne [lancé par la ministre des Institutions démocratiques de l'époque,

NON CLASSIFIÉ

l'honorable Karina Gould, en 2019 – soit avant les 43^{es} élections générales – ce plan s'appuie sur quatre piliers destinés à renforcer le système électoral et à le protéger contre les menaces cybernétiques et autres, y compris l'IE]. Le ministre LeBlanc était également conscient de la menace que représentait l'IE pour les élections grâce aux reportages des médias publics sur les incidents d'IE, comme ceux qui se sont produits lors de l'élection présidentielle américaine en 2016 et lors du référendum sur le « Brexit » au Royaume-Uni.

- [9] Le ministre LeBlanc s'est souvenu d'un breffage qui lui a été présentée par le conseiller à la sécurité nationale et au renseignement auprès du premier ministre (« CSNR ») le 9 mars 2020. L'objectif principal de ce breffage était de présenter un rapport sur le fonctionnement des mesures qui avaient été mises en place avant les élections de 2019 et de déterminer les améliorations possibles. Ce breffage a été organisé pour le sensibiliser et n'a pas traité de circonscriptions ou de candidats précis.
- [10] Le ministre LeBlanc a bénéficié de moins de breffages que la ministre Gould, en partie parce que son mandat a coïncidé avec le début de la pandémie de COVID-19. En outre, il se remettait d'une grave maladie. C'est pourquoi il travaillait principalement au Nouveau-Brunswick et il lui était difficile de se rendre à Ottawa.
- [11] On a demandé au ministre LeBlanc de commenter les breffages sur le renseignement pendant la période électorale. Il a expliqué qu'il était excessivement rare qu'un ministre reçoive un breffage pendant une période électorale, et qu'il n'avait pratiquement aucun contact avec ses SM pendant cette période.
- [12] Le ministre LeBlanc s'est souvenu d'un breffage organisée en octobre 2020, qui était de haut niveau et axée sur les menaces que l'IE fait peser sur les processus démocratiques, plutôt que sur des incidents précis.
- [13] Il n'était pas au courant des irrégularités présumées dans la course à l'investiture dans Don Valley-Nord en 2019 avant que ces allégations ne soient rapportées par les médias. Il ne savait pas que des représentants habilités du **Parti libéral du Canada (« PLC »)** recevaient de l'information du **Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignement visant les élections (« Groupe de travail MSRE »)** au cours de la période électorale.

NON CLASSIFIÉ

4. Élections de 2021

- [14] À l'approche des élections de 2021, les fonctionnaires du BCP ont donné au ministre LeBlanc un aperçu de haut niveau des menaces posées principalement par la RPC, ainsi que par d'autres acteurs. Il se souvient de l'accent mis sur la menace posée par la désinformation et les plateformes de médias sociaux. Il était au courant des mesures prises par le gouvernement du Canada pour répondre à ces menaces. Il ne se souvient pas d'avoir reçu des évaluations précises des menaces. Il a également reçu un breffage après la période électorale, dans le cadre de l'examen du Protocole public en cas d'incident électoral critique.
- [15] Le ministre LeBlanc ne savait pas que des représentants autorisés du PLC avaient été informés d'un cas possible d'IE pendant les élections de 2021. Il a été mis au courant de cette affaire au printemps de 2023, lors d'une réunion au cours de laquelle le premier ministre a demandé que quatre ministres soient informés du renseignement concernant les acteurs étatiques étrangers.
- [16] Le ministre LeBlanc n'a pas été informé d'une autre situation d'IE potentielle. Il a précisé qu'il n'avait été informé que de cas précis d'IE potentielle de la part du même État en 2023.

5. Après les élections de 2021 / Fuites dans les médias

- [17] Même si le ministre LeBlanc était conscient, de manière générale, des menaces d'IE posées par la RPC et d'autres acteurs, il n'était pas au courant des allégations précises avant que des fuites ne se produisent dans les médias.